

Nous pourrions obtenir des médecins là-bas. Nous pourrions non seulement le faire, mais nous devrions en plus étendre nos travaux de recherches dans nos propres écoles de médecine, afin d'employer ces 200 médecins qui vont travailler outre-frontière. De cette façon, nous pourrions combler cet écart. Par conséquent, j'exhorte le ministre de faire tout en son pouvoir, afin que ces initiatives soient prises.

En terminant, je voudrais signaler que nous avons d'excellents médecins au Canada. Nous avons de bonnes écoles de médecine dont certaines se sont déjà classées parmi les meilleurs. Je me souviens déjà qu'un grand nombre de nos écoles de médecine étaient meilleures que les écoles américaines, mais la situation a changé. Actuellement, quatre de nos écoles de médecine parviennent à peine à faire face aux exigences en matière d'études médicales. Je fais pleinement confiance aux jeunes Canadiens, mais je prétends que dans notre grand pays doté d'immenses ressources, notamment de ressources humaines, il faudrait tout faire pour maintenir le Canada à un niveau supérieur, sinon elle sera dévalorisée et il sera alors trop tard.

J'espère que le ministre répondra à certains points que j'ai fait valoir. Il devra peut-être consulter le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et vérifier certains renseignements. Je serais très heureux qu'il nous renseigne à ce sujet, si ce n'est aujourd'hui au moins d'ici quelques jours.

**M. Barnett:** Monsieur le président, tous les députés qui ont écouté les paroles éloquentes du député de Simcoe-Est ont été émus des plaidoyers qu'il a présentés à la Chambre. Je doute qu'il y ait beaucoup de députés qui puissent trouver à redire à ses observations; elles m'ont d'ailleurs incité à examiner le crédit de \$12,350,000 qui figure sous la rubrique bourses et subventions pour aider à la recherche médicale. J'ai fait un calcul rapide et j'ai trouvé que ce montant représente environ six dixièmes d'un cent par personne par an au Canada. J'espère que les observations du député en ont incité d'autres à réexaminer les limites que nous imposons, au niveau fédéral, au développement et au progrès dans le domaine dont a parlé le député de Simcoe-Est.

Le ministre constatera en effet que le député de Kootenay-Ouest, celui de Simcoe-Est et moi-même allons nous adonner aujourd'hui à ce que je pourrais qualifier de variations sur un même thème. Avant d'aborder le sujet dont je veux vous entretenir, j'aimerais dire que j'ai écouté avec plaisir le bref exposé où le ministre a présenté ces crédits. Je reconnais avec lui, vue l'étude des crédits au comité,

qu'il ne serait peut-être pas utile d'entreprendre aujourd'hui une vaste étude des aspects que peut comporter la tâche du Conseil national de recherches et du Centre de la recherche médicale.

• (5.50 p.m.)

Toutefois, j'estime opportun que le député de Kootenay-Ouest et le député de Simcoe-Est aient soulevé ces sujets à la Chambre. Juste avant de me rendre à Montréal pour assister à la conférence sur la pollution et notre milieu, j'ai eu le privilège de faire partie d'un petit groupe de députés qui ont rendu une trop courte visite au Conseil national de recherches, chemin de Montréal. J'ai donc pu jeter un coup d'œil sur certains aspects des travaux qu'on y fait et que je n'avais jamais eu l'occasion de voir. La visite a été pour moi un précieux prélude à celle que je devais rendre à la conférence de Montréal comme observateur parlementaire.

Le député de Kootenay-Ouest a traité la question de la pollution des eaux, de l'air et du sol. Mes remarques se rattacheront directement à la question des recherches, m'inspirant de la toile de fond qu'il a brossée et qui a mené à la convocation de cette importante conférence.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, représentant le gouvernement fédéral au conseil des ministres des Ressources, ne s'opposera pas, j'en suis sûr à ce que certains d'entre nous, au cours du débat sur les recherches au Canada, tentent d'appeler l'attention sur ce qui s'est passé à la conférence. Il ne s'opposera pas non plus, j'en suis sûr, à ce que nous cherchions à persuader le ministre de l'Industrie d'appuyer vigoureusement certaines propositions qui ont été faites. J'espère bien que le représentant du gouvernement fédéral au conseil des ministres des Ressources aura d'autres propositions à formuler dans un avenir rapproché.

Le député de Kootenay-Ouest a signalé tantôt que les délégués à la conférence ont cherché à tirer des conclusions de certains principes directeurs qui n'ont pas, du moins pas encore, été entérinés sur le plan législatif ni par le gouvernement fédéral ni par les gouvernements provinciaux. Permettez-moi de m'étendre un peu sur les principes directeurs qui, à mon sens, se rattachent aux crédits dont nous sommes saisis et qui touchent au domaine du contrôle de la pollution des eaux, de l'air et du sol.

J'ai l'intention de me servir d'un document que j'ai entre les mains intitulé «Recommandations des groupes d'étude des principes directeurs». Je ne le lirai pas en entier, mais j'aimerais citer certains passages ayant trait au sujet du présent débat.